

ASSEMBLÉE DU 26 FÉVRIER 2020

À 17 : 00 HEURES

- ORDRE DU JOUR -

N/D : 1-5-3/07

1. - **PRÉLIMINAIRES**

1.1 - Ouverture de la séance;

1.2 - Adoption de l'ordre du jour;

1.3 - Adoption du procès-verbal (22 janvier 2020);

2. - **AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**

2.1- Avis de conformité :

2.1.1 Règlements numéros 438-22, 438-23, 438-24 et 441-4 de la Ville de Repentigny;

2.1.2 Règlement numéro 577-14 de la Ville de L'Épiphanie;

2.2 - Schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR) :

2.2.1 Règlement numéro 146-12 (Égout sanitaire en zone agricole) :

2.2.1.1 Avis de motion pour présentation d'un règlement modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé (Égout sanitaire en zone agricole);

2.2.1.2 Adoption du projet de règlement numéro 146-12 modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé;

2.2.1.3 Création d'une commission de consultation;

2.2.1.4 Consultation publique sur le projet de règlement numéro 146-12;

2.2.1.5 Demande d'avis de la ministre sur le projet de règlement numéro 146-12;

2.2.2 Règlement numéro 146-13 (Dérogation plaine inondable 0-20 ans – rivière l'Achigan) :

2.2.2.1 Avis de motion pour présentation d'un règlement modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé (Dérogation plaine inondable 0-20 ans – rivière l'Achigan);

2.2.2.2 Adoption du projet de règlement numéro 146-13 modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé;

2.2.2.3 Création d'une commission de consultation;

2.2.2.4 Consultation publique sur le projet de règlement numéro 146-13;

- 2.2.2.5 Demande d'avis de la ministre sur le projet de règlement numéro 146-13;

- 2.2.3 Demande de modification du SADR pour un dépôt des sites des neiges usées par la Ville de L'Épiphanie;

- 2.3 - Bilan relatif à l'application de l'article 59 de la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles* ;

- 2.4 - Dépôt du procès-verbal de la rencontre du 9 octobre 2018 du Comité consultatif agricole (CCA);

- 2.5 - Plan de développement de la zone agricole (PDZA) :
 - 2.5.1 Modification de la résolution numéro 19-05-113 concernant l'action 6 « Élaborer un programme de sensibilisation pour le milieu scolaire » et touchant le développement d'un contenu de page Web;

- 2.6 - Orientation 10, orientations gouvernementales en matière d'aménagement pour le territoire de la CMM sur les municipalités péri-métropolitaines :
 - 2.6.1 Confirmer les honoraires professionnels relatifs à la révision du document d'intention du dossier CIEPARC, préparation des rencontres gouvernementales;

 - 2.6.2 Octroi d'un mandat pour l'élaboration de pistes de solutions en vue de mettre en place une démarche visant à résoudre les problèmes du territoire en matière du manque d'espaces propices au développement économique

2.7 - Programme de soutien au milieu municipal en patrimoine immobilier;

3. - **ADMINISTRATION**

3.1 - Dépôt du rapport d'autorisation de dépenses et de paiement;

3.2 - Dépôt de l'état des résultats en date du 31 décembre 2019;

3.3 - Liste des contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ avec un même cocontractant et totalisant une dépense de plus de 25 000 \$;

3.4 - Transfert budgétaire pour la dépense d'assurances générales 2020;

3.5 - Ressources humaines :

3.5.1 Ajustement salarial;

3.5.2 Prolongation du contrat de la coordonnatrice au développement social;

3.6 - Matières résiduelles :

3.6.1 Support technique dans le cadre des devis pour la gestion des matières résiduelles

3.6.2 Bonification de services à L'Épiphanie;

3.7 - Cours d'eau :

3.7.1 Entente en support technique dans les cours d'eau;

3.7.2 Ressource temporaire;

3.8 - Signature et transfert de fonds pour l'advenant de l'entente de développement culturel avec le ministère de la Culture et des Communications;

4. - **AUTRES SUJETS**

4.1 - Fonds de développement des territoires :

4.1.1 Autoriser la signature de l'entente concernant le soutien à la compétence de développement local et régional des MRC;

4.2 - Développement social :

4.2.1 Entente de la Fondation Lucie et André Chagnon – Soutien de la démarche territoriale visant l'amélioration des conditions de vie par la réussite éducative et la solidarité et l'inclusion sociale;

4.2.2 Dépôt des priorités locales de la démarche collective en développement social à la Table des préfets de Lanaudière;

4.2.3 Confirmation de dépenses lors de la rencontre de concertation portant sur le Plan d'action collectif territorial engagé (PACTE);

4.5 - Varia;

5. - Période de questions;

6. - Levée de l'assemblée.